



Commune d'Abriès-Ristolas



Réunion du Conseil Municipal Séance du 26 mars 2019 Compte-Rendu des débats

L'an deux mille dix-neuf, le 26 mars à 20h00, s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle Abriès-Ristolas.

Date de convocation : 21 mars 2019

Étaient présents : Jacques BONNARDEL, Christian LAURENS, Christian ANDRES, Olivier BACQUART, Florent BUES, Cristel FRANCESCHI, Martine GROPELLIER, Robert BOURCIER, Séverine BUES, Emmanuel MIEGGE, Eric DUCHENNE, Marie-José NOUHAUD, Vanessa DEVELAY, Philippe DI MARCO, Francis PIN, Nicolas TENOUX.

Était absente excusée :

Magali GARNIER : pouvoir à Emmanuel MIEGGE

Secrétaire de séance : Emmanuel MIEGGE.

Compte rendu des débats du Conseil Municipal du 25 février 2019 :

Approuvé à l'unanimité

Ajout et retrait de points à l'ordre du jour :

Ajout proposé : Demande d'autorisation du Maire pour participer au groupement de commande des navettes voyageurs pour l'été 2019.

Ajout approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS

1. Approbation des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion et affectation des résultat 2018 des divers budgets communaux :

Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion et affectation du résultat 2018 du Budget Général de la Commune d'Abriès :

Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion et affectation du résultat 2018 du Budget Général de la Commune de Ristolas :

Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion et affectation du résultat 2018 du Budget de l'eau potable de la Commune d'Abriès :

Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion et affectation du résultat 2018 du Budget de l'eau potable de la Commune de Ristolas :

Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion et affectation du résultat 2018 du Budget de la Régie de Transport du Queyras :

Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion et affectation du résultat 2018 du Budget du Camping de Valpréveyre:

Voir tableau annexé.

Vote :

Pour les comptes de gestion : 17 voix pour (unanimité)

Pour les comptes administratifs : 16 voix (le Maire étant sorti de la Salle du Conseil pendant le vote comme requis par la loi).



Commune d'Abriès-Ristolas



2. Vote des taux des trois taxes pour l'année 2019 :

Le Maire propose que les taux des trois taxes (TH : Taxe d'Habitation, TFB : Taxe Foncière Bâti, TFNB : Taxe Foncière Non Bâti) restent inchangés pour l'année 2019 : ces taux sont les suivants :

	Abriès	Ristolas
TH	22.76	16.12
TFB	28.49	21.39
TFNB	159.67	24.10

Vote : 17 voix pour (unanimité)

Il est rappelé qu'à partir de 2021, en application de l'Arrêté Préfectoral créant la commune nouvelle Abriès-Ristolas, les taux vont converger sur 12 ans afin de devenir identiques sur l'ensemble de la commune Abriès-Ristolas.

3. Autorisation demandée par le Maire pour signer la Convention « PIDA Routes » avec le Département des Hautes-Alpes :

Le Maire demande l'autorisation de signer la convention PIDA (Plan d'Intervention de Déclenchement des Avalanches) en rappelant que cette convention, renouvelable tous les trois ans, permet à la Commune et au Département de partager les frais de PIDA (grenadage à partir d'un hélicoptère) pour la sécurisation des routes départementales RD441 et RD947 selon leurs compétences respectives (sécurité des biens et des personnes pour la Commune, sécurité hors agglomération pour le Département).

Vote : 17 voix pour (unanimité)

4. Approbation du Rapport Annuel 2018 sur le Prix et la Qualité du Service de l'Eau Potable (RPQS) d'Abriès

Le Maire donne lecture de ce rapport, rappelle que ce rapport annuel doit être soumis à délibération du Conseil Municipal, et sollicite l'approbation du Conseil Municipal.

Vote : 17 voix pour (unanimité)

5. Approbation du Rapport Annuel 2018 sur le Prix et la Qualité du Service de l'Eau Potable (RPQS) de Ristolas

Le Maire donne lecture de ce rapport, rappelle que ce rapport annuel doit être soumis à délibération du Conseil Municipal, et sollicite l'approbation du Conseil Municipal.

Vote : 17 voix pour (unanimité)

6. Vote des subventions et cotisations 2019 :

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du détail des subventions et des cotisations qui pourront être attribuées au titre du Budget 2019 et sollicite l'approbation du Conseil Municipal sur les bénéficiaires et les montants respectifs.

Vote : 17 voix pour (unanimité)

7. Groupement de commande des navettes voyageurs pour l'été 2019 :

Le Maire propose que la Commune participe au groupement de commande des navettes voyageurs de l'été 2019 avec les autres communes du Queyras, que la commune d'Abriès-Ristolas soit le coordonnateur, le suivi administratif étant confié à la Mairie d'Arvieux, et demande l'autorisation pour signer la convention correspondante et pour participer à la Commission des Marchés du groupement qui statuera sur les transporteurs retenus.

Vote : 17 voix pour (unanimité)



Commune d'Abriès-Ristolas



8. Questions diverses :

Date de la prochaine réunion du Centre Communal d'Aide Social (CCAS):

Le maire rappelle que le CCAS couvre maintenant la totalité de la Commune Nouvelle d'Abriès-Ristolas et doit se réunir pour voter son Budget 2019 : La date du 03 avril à 18h30 en Mairie est arrêtée.

Centre Val Pré Vert :

La maire informe le conseil municipal de la visite le 25 mars 2019 du Président et de la Directrice de l'AJD, propriétaire du centre, et de leur rencontre et pourparlers en cours avec un acheteur potentiel.

Ouverture des voies communales de Valpréveyre et de la Roche Ecoulée :

L'Adjoint en charge et les employés municipaux vont inspecter les voies et vont proposer, si leur état le permet, une ouverture anticipée début avril.

Commission Communale des Impôts Directs (CCID) :

La CCID se réunira le 27 mars à 09h15 en Mairie en présence des commissaires désignés (titulaires et suppléants) et du Géomètre de Cadastre afin de réviser les états de TH, TFB et TFNB. Il a été indiqué par la DGFIP que les valeurs locatives des villages d'Abriès et de Ristolas, qui étaient très différentes, allaient être révisées afin de converger vers des valeurs moyennes.

Parcelle communale dit « des Poneys »

Un repreneur s'est manifesté pour recréer une activité équestre suite au départ de l'ancien locataire.

Prochain Conseil Municipal :

Le prochain conseil est prévu le mardi 09 avril à 20h00 : le vote des Budgets 2019 sera à l'ordre du jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10

Pièce jointe : 1 page : Tableau des résultats 2018 des budgets (général, eau potable, camping et régie des transports) des deux communes historiques Abriès et Ristolas.

COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS - RESULTATS REPORTEES AU 01-01-2019

	Résultat reporté de l'année 2017 sur BP 2018	ABRIES	RISTOLAS	ABRIES-RISTOLAS	Résultat d'exécution de l'année 2018	ABRIES	RISTOLAS	ABRIES-RISTOLAS	Résultat de clôture de l'année 2018	ABRIES	RISTOLAS	ABRIES-RISTOLAS
BUDGET GENERAL	DEFICIT INVEST	- 158 227,50 €	- 58 421,17 €	- 216 648,67 €	DEFICIT INVEST	- €	- 32 514,82 €	- 32 514,82 €	DEFICIT INVEST	- 152 484,89 €	- 90 935,99 €	- 243 420,88 €
	EXCEDENT INVEST	- €	- €	- €	EXCEDENT INVEST	5 742,61 €	- €	5 742,61 €	EXCEDENT INVEST	- €	- €	- €
	DEFICIT FONCT	- 31 705,14 €	- 4 758,13 €	- 36 463,27 €	DEFICIT FONCT	- €	- €	- €	DEFICIT FONCT	- €	- €	- €
	EXCEDENT FONCT	- €	- €	- €	EXCEDENT FONCT	47 266,39 €	52 424,23 €	99 690,56 €	EXCEDENT FONCT	15 561,19 €	47 666,10 €	63 227,29 €
SOUS-TOTAL	- 189 932,64 €	- 63 179,30 €	- 253 111,94 €		53 008,94 €	19 909,41 €	72 918,35 €		- 136 923,70 €	- 43 269,89 €	- 180 193,59 €	
BUDGET EAU	DEFICIT INVEST			- €	DEFICIT INVEST		603,85 €	- 603,85 €	DEFICIT INVEST			- €
	EXCEDENT INVEST	122 219,11 €	76 216,57 €	198 435,68 €	EXCEDENT INVEST	89 704,28 €	- €	89 704,28 €	EXCEDENT INVEST	211 923,39 €	75 612,72 €	287 536,11 €
	DEFICIT FONCT			- €	DEFICIT FONCT		3 412,73 €	- 3 412,73 €	DEFICIT FONCT			- €
	EXCEDENT FONCT	39 758,45 €	10 088,34 €	49 846,79 €	EXCEDENT FONCT	12 151,41 €		12 151,41 €	EXCEDENT FONCT	51 909,86 €	6 675,61 €	58 585,47 €
SOUS-TOTAL	161 977,56 €	86 304,91 €	248 282,47 €		101 855,69 €	- 4 016,58 €	97 839,11 €		263 833,25 €	82 288,33 €	346 121,58 €	
BUDGET CAMPING (Abriès)	DEFICIT INVEST			- €	DEFICIT INVEST			- €	DEFICIT INVEST			- €
	EXCEDENT INVEST	55 176,21 €	- €	55 176,21 €	EXCEDENT INVEST	12 468,73 €	- €	12 468,73 €	EXCEDENT INVEST	67 644,94 €	- €	67 644,94 €
	DEFICIT FONCT			- €	DEFICIT FONCT	- 2 006,09 €		- 2 006,09 €	DEFICIT FONCT			- €
	EXCEDENT FONCT	7 437,64 €		7 437,64 €	EXCEDENT FONCT	- €		- €	EXCEDENT FONCT	5 431,55 €		5 431,55 €
SOUS-TOTAL	62 613,85 €	- €	62 613,85 €		10 462,64 €	- €	10 462,64 €		73 076,49 €	- €	73 076,49 €	
BUDGET REGIE TRANSPORT (Ristolas)	DEFICIT INVEST			- €	DEFICIT INVEST			- €	DEFICIT INVEST			- €
	EXCEDENT INVEST	- €	- €	- €	EXCEDENT INVEST	- €	- €	- €	EXCEDENT INVEST	- €	- €	- €
	DEFICIT FONCT			- €	DEFICIT FONCT			- €	DEFICIT FONCT			- €
	EXCEDENT FONCT		419,05 €	419,05 €	EXCEDENT FONCT	- €	463,43 €	463,43 €	EXCEDENT FONCT	- €	882,48 €	882,48 €
SOUS-TOTAL	- €	419,05 €	419,05 €		- €	463,43 €	463,43 €		- €	882,48 €	882,48 €	

	ABRIES	RISTOLAS	ABRIES-RISTOLAS
TOTAL GENERAL	34 658,77 €	23 544,66 €	58 203,43 €
dont investissement	19 167,82 €	17 795,40 €	36 963,22 €
dont fonctionnement	15 490,95 €	5 749,26 €	21 240,21 €
Résultat reporté de l'année 2017 sur BP 2018			

	ABRIES	RISTOLAS	ABRIES-RISTOLAS
TOTAL GENERAL	165 327,27 €	16 356,26 €	181 683,53 €
dont investissement	107 915,62 €	33 118,67 €	74 796,95 €
dont fonctionnement	57 411,65 €	49 474,93 €	106 886,58 €
Résultat d'exécution de l'année 2018			

	ABRIES	RISTOLAS	ABRIES-RISTOLAS
TOTAL GENERAL	199 986,04 €	39 900,92 €	239 886,96 €
dont investissement	127 083,44 €	15 323,27 €	111 760,17 €
dont fonctionnement	72 902,60 €	55 224,19 €	128 126,79 €
Résultat de clôture de l'année 2018			